



QUESTION ECRITE (art. 41 du Règlement du CG)

déposée en séance du Conseil général du 23 mars 2026

Monthey et Massongex : quel avenir commun ?

Les communes de Monthey et Massongex sont déjà étroitement liées sur le plan administratif et opérationnel, que ce soit dans le domaine social, sécuritaire ou urbanistique. La zone industrielle des Illettes, à cheval sur les deux communes, illustre cette imbrication territoriale et économique de longue date.

Le 9 juin 2024, les communes de Massongex, Saint-Maurice et Vérossaz étaient appelées à se prononcer sur le principe d'une fusion des trois entités. Si ces deux dernières ont largement accepté la proposition, Massongex l'a refusée à 60,7 % des voix. La présidente de Massongex, Sylviane Coquoz, a dès lors elle-même souligné la nécessité de réfléchir à d'autres alliances, tandis que le Nouvelliste relevait que plusieurs citoyens s'étaient interrogés sur la pertinence d'un rapprochement avec Monthey plutôt qu'avec Saint-Maurice. Le relancement en 2026 de la fusion Saint-Maurice–Vérossaz rend cette question d'autant plus actuelle.

Questions :

Quel regard la Municipalité porte-t-elle sur les perspectives d'avenir entre Monthey et Massongex, au vu des liens étroits qui unissent déjà les deux communes ?

La question d'une fusion a-t-elle déjà été abordée avec les autorités de Massongex ?

Le cas échéant, quelles démarches la Municipalité de Monthey envisage-t-elle d'entreprendre en ce sens ?

Nom prénom : DAVID Christian

Représentant le parti / groupe : Le Centre Monthey-Choëx

Date : 23 mars 2026

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général

Conseil général

Réponse à la question écrite de
représentant du
formulée en séance du Conseil général le
répondu en séance du Conseil général le

M. DAVID Christian
parti Le Centre Monthey-Choëx
23 mars 2026
15 juin 2026

Titre :

Monthey et Massongex : quel avenir commun ?

Développement :

Les communes de Monthey et Massongex sont déjà étroitement liées sur le plan administratif et opérationnel, que ce soit dans le domaine social, sécuritaire ou urbanistique. La zone industrielle des Illettes, à cheval sur les deux communes, illustre cette imbrication territoriale et économique de longue date.

Le 9 juin 2024, les communes de Massongex, Saint-Maurice et Vérossaz étaient appelées à se prononcer sur le principe d'une fusion des trois entités. Si ces deux dernières ont largement accepté la proposition, Massongex l'a refusée à 60,7 % des voix. La présidente de Massongex, Sylviane Coquoz, a dès lors elle-même souligné la nécessité de réfléchir à d'autres alliances, tandis que le Nouvelliste relevait que plusieurs citoyens s'étaient interrogés sur la pertinence d'un rapprochement avec Monthey plutôt qu'avec Saint-Maurice. Le relancement en 2026 de la fusion Saint-Maurice–Vérossaz rend cette question d'autant plus actuelle.

Questions :

Quel regard la Municipalité porte-t-elle sur les perspectives d'avenir entre Monthey et Massongex, au vu des liens étroits qui unissent déjà les deux communes ?

La question d'une fusion a-t-elle déjà été abordée avec les autorités de Massongex ?

Le cas échéant, quelles démarches la Municipalité de Monthey envisage-t-elle d'entreprendre en ce sens ?

1. COLLABORATIONS ACTUELLES

La Ville de Monthey se réjouit de l'excellente collaboration entretenue avec la commune de Massongex. Les synergies développées ces dernières années permettent à la population de Massongex de bénéficier de meilleures prestations à un coût inférieur à celui qu'engendrerait une action isolée de leur part.

Les conventions liant les deux communes traitent principalement du domaine de la sécurité (Police municipale, Feu CSI, Organisation en cas de catastrophe) mais aussi du domaine technique (Gestion des eaux usées par le Service "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports", et centre de compétences en énergie et développement durable par Monthey Energies SA).

2. UN ÉCHEC DE FUSION ENTRE TROIS COMMUNES

Le Conseil municipal a été informé officiellement en mars 2024 du projet entrepris par la commune de Massongex quant à une fusion avec ses communes voisines : Vérossaz et St-Maurice. La consultation du 9 juin 2024 a montré que 60% de la population de Massongex est opposée à une fusion avec Vérossaz et St-Maurice. En revanche, il n'a pas été question à ce moment d'un rapprochement avec Monthey.

Lors des rencontres citoyennes précédant ce vote, l'option d'une fusion avec la Ville de Monthey avait été mise en avant par un certain nombre d'habitants de Massongex.

3. OUVERTURE SUR L'AVENIR

Si, jusqu'à ce jour, un tel projet n'a pas fait l'objet de discussions approfondies entre les autorités des deux communes, la Ville de Monthey est aujourd'hui ouverte à tout dialogue avec les autorités de Massongex au sujet de leur avenir commun et rappelle notamment que la zone industrielle des Ilettes est à cheval sur les deux territoires. Le potentiel de développement économique de cette zone, géré par la même commune, pourrait être intéressant.

De plus, si la question d'un rapprochement institutionnel devait être portée par les autorités de Massongex, la Ville de Monthey se montrerait naturellement disposée à l'examiner avec sérieux et bienveillance, convaincue qu'elle telle démarche apporterait une plus-value notable à l'essor de la région chabaisienne.

C'est en substance le message qui a été adressé par le Président de Monthey à la Présidente de Massongex lors d'un échange dernièrement.

Monthey, le 1^{er} juin 2026